

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024**

N°2024-CM26NOV-10

**FINANCES : Tarifs municipaux 2025 - Espace 2000 – Célestin BLÉVIN**

**Rapporteur : M. Vincent COQUET**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 15 novembre puis par un second courrier adressé par email en date du 19 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Patrick CAINJO, M. Julian EVENO, Adjoint; M. Lionel FROMAGE, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Michelle LE PETIT, Mme Nicole ROUVET, Mme Christine VISSET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. David GEFFROY, Mme Sophie BEGOT, M. Frédéric ANDRÉ, M. Mickaël LE BELLEGO, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** M. Yves BLEUNVEN, Mme Maryse CADORET, M. Olivier SUFFICE, M. Romuald GALERME, M. Éric CORFMAT, M. Germain EVO

**Pouvoir remis :** M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, Mme Maryse CADORET à Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE à Mme Anne-Laure PRONO, M. Romuald GALERME à M. Julian EVENO, M. Éric CORFMAT à M. David GEFFROY, M. Germain EVO à M. Patrick CAINJO

**Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 22 – Pouvoirs : 6 – Votants : 28**

**Secrétaire de séance :** M. David GEFFROY

M. Vincent COQUET, Adjoint délégué aux Finances, rappelle que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal. À cet effet, il rapporte que la Commission « Finances – Prospectives – Affaires générales », qui s'est réunie le 12 novembre 2024, propose une augmentation de l'ordre de 4 % environ des tarifs de locations et de prestations de la Salle Espace 2000 – Célestin BLÉVIN.

De plus, certaines lignes tarifaires extérieurs ont été augmentées au-delà de 4% afin de conserver un différentiel minimum de 1,20 par rapport au tarif grégamiste.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer les tarifs suivants tels que ci-dessous :

<b>Forfait MARIAGE : 8h00 à 2h00 du matin</b>	
<b>Tarifs TTC valables toute l'année / Application du tarif horaire majoré après 2h00 du matin</b>	
Salle B + Office + Hall ou loges	Configuration maxi 120 personnes
Particuliers extérieurs à Grand-Champ 2024	858 €
Particuliers habitants de Grand-Champ 2024	572 €

<b>Associations, particuliers et entreprises GRÉGAMISTES et agents de la commune</b>					
Salle	Forfait 1/2 journée*	Forfait 8h-19h	Forfait 19h-2h	Tarif horaire journée 2h max.	Tarif horaire nuit après 22h
Salle A + B + Hall	531 €	1 062 €	796 €	108 €	173 €
Salle A + Hall	396 €	659 €	531 €	82 €	120 €
Salle B + Hall	216 €	348 €	325 €	44 €	61 €
Hall (forfait 4h)	120 €	*8h/13h ou 14h/19h			
Hall (forfait horaire)	55 €				

Associations, particuliers et entreprises GRÉGAMISTES et agents de la commune	
Autres tarifs de location	
	2025
Office et/ou chambre froide	108 €
Gradins	94 €
Forfait loges	65 €
Tapis de danse	152 €
Forfait autres salles	147 €
Mise à disposition sonorisation	135 €
Tarif horaire technicien : 8h-21h	44 €
Tarif horaire technicien : 21h-8h	78 €
Mise à disposition vidéo « haut de gamme » (projecteur 17 Kl)	318 €
Mise à disposition sonorisation « haut de gamme »	376 €
Scène mobile	173 €
	797 €
Forfait technique : estimé suivant technique et temps passé	533 €
Cauton matériel (restituée si matériel non détérioré)	271 €
Forfait nettoyage	466 €
Cauton nettoyage (restituée si salle rendue propre)	664 €
Cauton badge / clés	126 €

Associations, particuliers et entreprises EXTÉRIEURS					
Salle	Forfait 1/2 journée*	Forfait 8h-19h	Forfait 19h-2h	Tarif horaire journée 2h max.	Tarif horaire nuit après 22h
Salle A + B + Hall	797 €	1 594 €	995 €	160 €	293 €
Salle A + Hall	564 €	1 128 €	664 €	115 €	199 €
Salle B + Hall	350 €	586 €	406 €	60 €	101 €
Hall (forfait 4h)	177 €	*8h/13h ou 14h/19h			
Hall (forfait horaire)	83 €				

Associations, particuliers et entreprises EXTÉRIEURS	
Autres tarifs de location	
	2025
Office et/ou chambre froide	149 €
Gradins	134 €
Forfait loges	81 €
Forfait autres salles	206 €
Tapis de danse	215 €
Mise à disposition sonorisation	187 €
Tarif horaire technicien : 8h-21h	55 €
Tarif horaire technicien : 21h-8h	98 €
Mise à disposition vidéo « haut de gamme » (projecteur 17 Kl)	635 €
Mise à disposition sonorisation « haut de gamme »	750 €
Scène mobile	242 €
	996 €
Forfait technique : estimé suivant technique et temps passé	666 €
Cauton matériel (restituée si matériel non détérioré)	533 €
Cauton badge / clés	126 €
Forfait nettoyage	466 €
Cauton nettoyage (restituée si salle rendue propre)	830 €

Le service est également régulièrement sollicité pour des résidences artistiques, selon des durées relativement variables : quelques jours, une à 2 semaines, ...

Afin de pouvoir répondre favorablement à ces nouvelles sollicitations, un tarif forfaitaire/jour, représentant les frais inhérents au fonctionnement de la salle (énergie, lumière, ...), est proposé :

**Résidences artistiques**

Forfait journalier	<b>114 €</b>
Forfait entretien (salle + loges et sanitaires) - <i>Le jour de sortie de résidence</i>	<b>57 €</b>

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 12 novembre 2024 ;**

**VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Cultures – Patrimoine – Animations », réunie le 16 novembre 2024 ;**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**Article 1 :** **FIXE** les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025 conformément aux tableaux présentés ci-dessus, pour la salle Espace 2000 – Célestin BLÉVIN ;

**Article 2 :** **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire, ou à son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,  
M. David GEFFROY

